



Paris, le 20 juin 2018

### « Plan Mercredi » : de bonnes intentions et des interrogations

L'Association des petites villes de France que préside Christophe Bouillon, Député de Seine-Maritime et Maire honoraire de Canteleu, a pris connaissance de la physionomie du « Plan Mercredi » dévoilé conjointement ce jour par Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale, Agnès Buzyn, Ministre des solidarités et de la santé et Françoise Nyssen, Ministre de la Culture.

L'APVF salue l'ambition du gouvernement d'offrir un cadre partenarial renouvelé entre l'Etat et le bloc local, placé sous le signe de la labellisation, pour permettre de répondre aux besoins des collectivités en termes d'accueil collectif et d'organisation d'activités périscolaires. En effet, force est de constater que le Plan dévoilé ce jour va permettre à terme d'aider au maintien d'une offre d'activités périscolaires au sein de nombreuses communes pour lesquelles le cadre propre à la réforme des rythmes scolaires représentait de trop fortes contraintes.

L'APVF exprime son accord de principe avec les principales annonces formulées ce jour : elle ne peut que saluer la volonté de renforcer les projets éducatifs territoriaux, le doublement de prestation de service ordinaire perçue par le bloc local, ainsi que la possibilité de cumuler l'aide financière du « Plan Mercredi » avec celle du fonds de soutien pour les communes qui resteraient à la semaine de quatre jours et demi.

Cela étant dit, un certain nombre d'interrogations demeurent : d'une part, le montant des crédits mobilisés et fléchés dans le cadre du Plan Mercredi a-t-il vocation à être modulé en fonction des spécificités locales de la collectivité - comme son éligibilité à la dotation de solidarité urbaine, la dotation de solidarité rurale ou son appartenance à la géographie prioritaire – dans un souci de justice sociale ? Pour l'heure, la réponse à cette question semble négative mais l'APVF appelle le gouvernement à compléter le dispositif en ce sens d'ici la rentrée 2019.

D'autre part, les annonces relatives au Plan Mercredi - faites très tardivement, à deux mois de la rentrée scolaire - vont-elles permettre aux collectivités d'organiser l'offre de loisirs sans hébergement pour la rentrée 2018 dans ces conditions réellement sereines ?

Enfin, l'APVF s'interroge sur la nature des aides mobilisées : sont-elles la contrepartie de la diminution drastique des contrats aidés dans les communes qui a porté un coup très dur au paysage associatif local ainsi qu'à la réforme des rythmes scolaires, dont beaucoup de chronobiologistes continuent de vanter les mérites pour le développement de l'enfant ?

#### Contact Presse

**André ROBERT**, Délégué général - 01 45 44 00 83 – 06 80 84 27 53 [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)  
**Matthieu VASSEUR**, Chargé de mission – 01 45 44 99 93 - 06 85 85 24 72 [mvasseur@apvf.asso.fr](mailto:mvasseur@apvf.asso.fr)  
APVF, 42 Bd Raspail, 75007 PARIS - [www.apvf.asso.fr](http://www.apvf.asso.fr)

